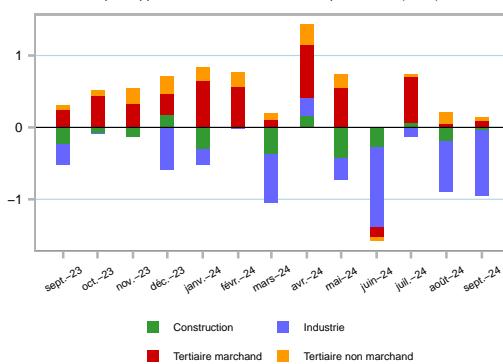


SARTHE

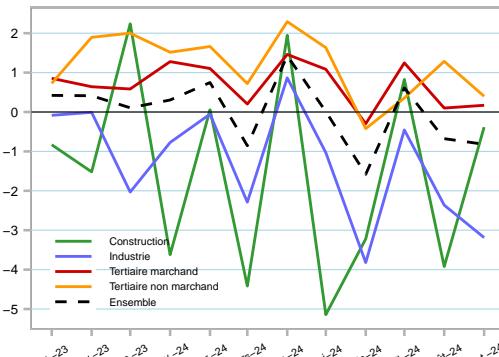
Activité économique

Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



Heures rémunérées

Évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



En septembre 2024, dans la Sarthe, le volume d'heures rémunérées est inférieur de 0,8 % à son niveau de septembre 2023, après -0,7 % en août 2024.

Sur un an, le volume d'heures rémunérées est en légère hausse dans le secteur tertiaire non marchand (+0,4 %), ainsi que dans le secteur tertiaire marchand (+0,2 %). En revanche, il continue de baisser dans la construction (-0,4 %) et plus fortement dans l'industrie (-3,2 %). Au niveau régional, le volume d'heures rémunérées est au même niveau qu'en septembre 2023.

La chaîne de production a été améliorée par rapport à celle utilisée jusqu'au mois dernier. Les données portent désormais sur l'ensemble des établissements et non plus sur un champ restreint.

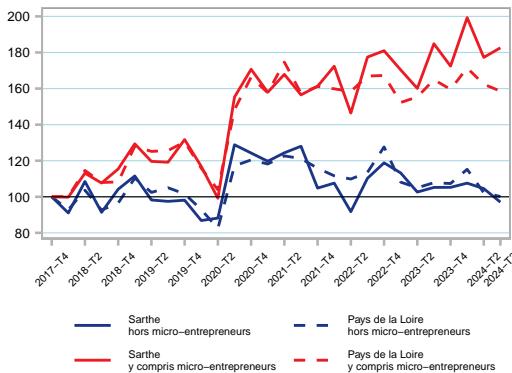
Au 3ème trimestre 2024, dans la Sarthe, les créations d'entreprises augmentent de 3 %. Hors micro-entreprises, les créations baissent de 7 %.

En septembre 2024, les défaillances d'entreprises cumulées depuis 12 mois sont en hausse : +1 %, contre une stabilité au niveau régional.

Après avoir atteint un niveau historiquement bas en 2021 avec la mise en place, puis le maintien, des dispositifs de soutien, le nombre de défaillances dépasse de 2 % son niveau d'avant crise de septembre 2019.

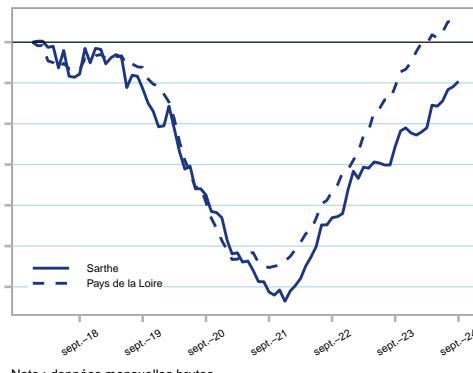
Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2017



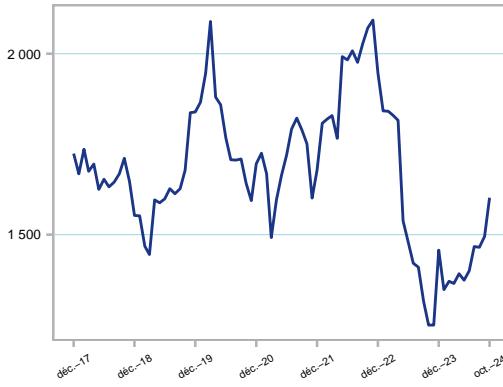
Défaillances d'entreprises

Indice base 100 en décembre 2017

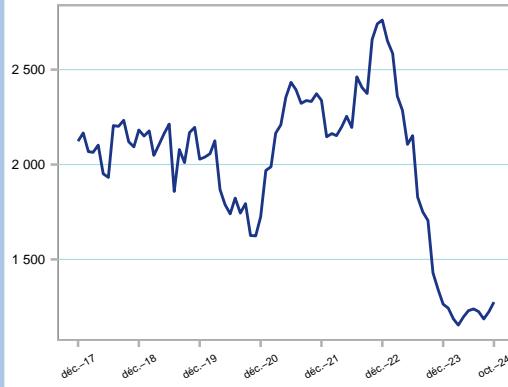


PRODUCTION

Logements commencés



Logements autorisés



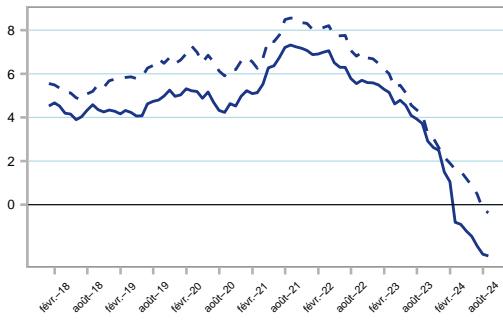
Fin octobre 2024, 1 600 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans la Sarthe. Le niveau cumulé est en hausse : +7,2 %, après +2,0 % le mois précédent. La tendance est à la hausse depuis quelques mois, après une longue baisse depuis décembre 2022.

Fin octobre 2024, 1 280 logements sont autorisés en cumul sur un an dans la Sarthe. Le niveau cumulé est en hausse : +4,1 %, après +3,3 % le mois précédent. Le nombre de délivrances de permis de construire reste à un niveau historiquement bas.

CRÉDITS

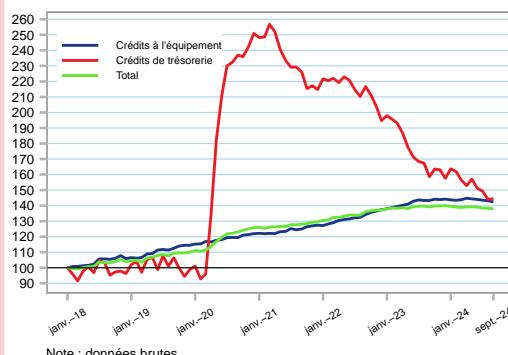
Crédits à l'habitat

Taux de croissance annuel des encours de crédits à l'habitat (en %)



Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels dans la Sarthe

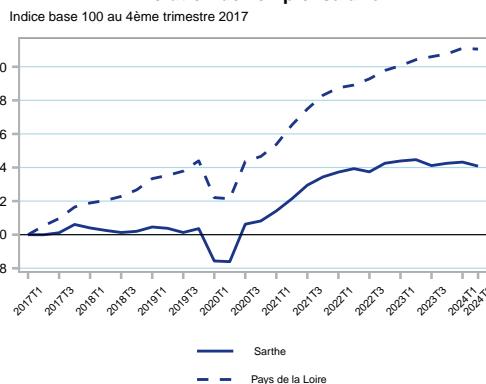
Indice base 100 en décembre 2017



En août 2024, les encours de crédits à l'habitat dans la Sarthe sont en baisse sur un an : -2,3 %, contre -0,4 % au niveau régional. Cependant, l'assouplissement de la politique monétaire amorcé en juin par la BCE et son impact sur les taux de crédits immobiliers pourrait inverser la tendance dans les mois à venir.

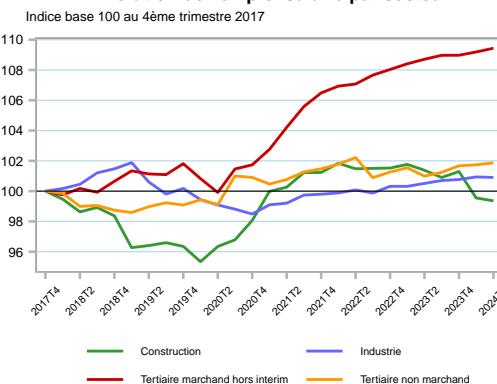
En septembre 2024, les crédits accordés aux entreprises de la Sarthe pour leur trésorerie sont stables, comme au niveau régional. Ils sont supérieurs de 36 % à leur niveau de septembre 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

Évolution de l'emploi salarié



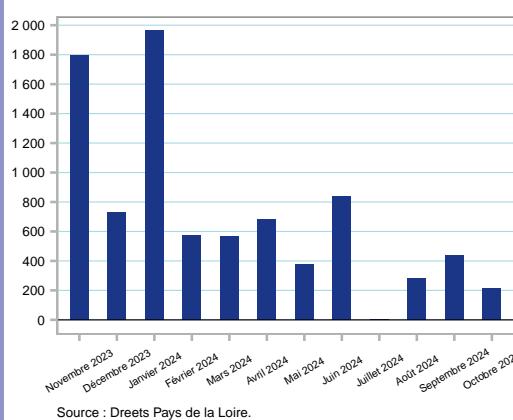
Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre. Source : Insee, estimations trimestrielles (Urssaf, Dares, Insee)

Évolution de l'emploi salarié par secteur

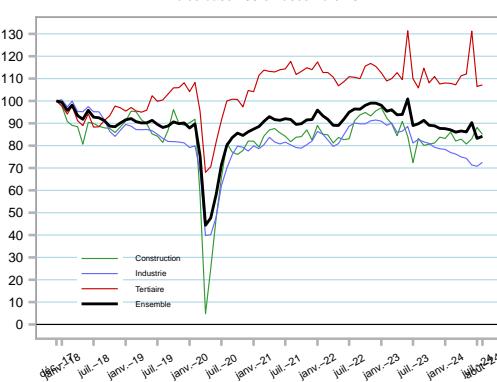


Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre. Source : Insee, estimations trimestrielles (Urssaf, Dares, Insee)

Activité partielle :
nombre de salariés indemnisés

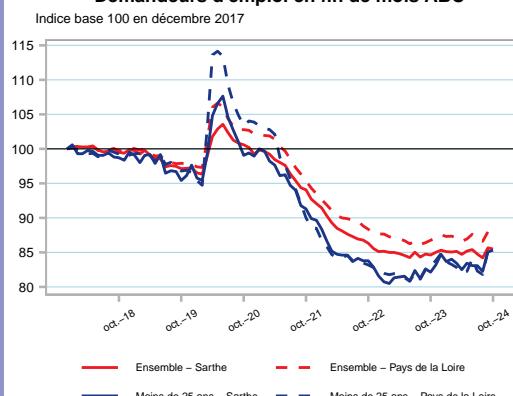


Évolution de l'emploi intérimaire



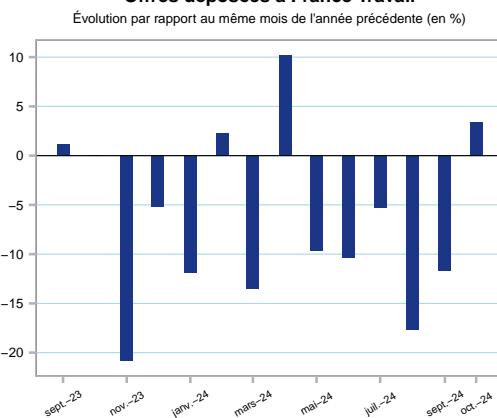
Note : Effectifs ETP localisés à l'établissement utilisateur. Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN).

Demandeurs d'emploi en fin de mois ABC



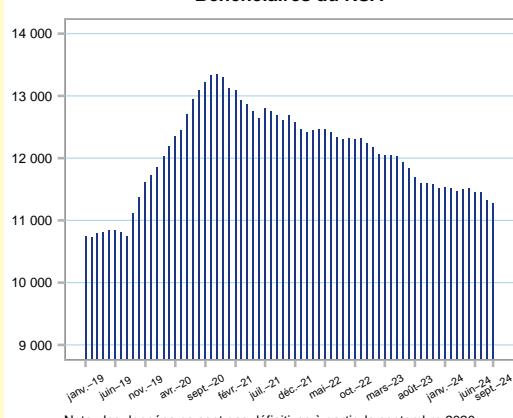
Note : données CVS. Source : France Travail – Dares.

Offres déposées à France Travail



Source : France Travail Pays de la Loire.

Bénéficiaires du RSA



Bénéficiaires de l'ASS
(allocation de solidarité spécifique)



Note : Données brutes. Champ : DEFM de catégories ABC. Source : France Travail.

EMPLOI – CHÔMAGE

IMPACTS SOCIAUX

Au 2ème trimestre 2024, dans la Sarthe, l'emploi salarié est en légère baisse : -0,2 %, après +0,1 % au trimestre précédent. Au niveau régional, l'emploi est stable.

Au 2ème trimestre 2024, dans la Sarthe, l'emploi salarié est en légère hausse dans le tertiaire marchand hors intérim (+0,2 %). Il est quasi stable dans le tertiaire non marchand (+0,1 %) et stable dans l'industrie. En revanche, il est en baisse dans la construction (-0,2 %).

Sur un an, l'emploi salarié progresse dans le tertiaire non marchand (+0,9 %), le tertiaire marchand hors intérim (+0,7 %), et l'industrie (+0,4 %). En revanche, il recule dans la construction (-2,0 %).

En octobre 2024, dans la Sarthe, 210 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 440 en septembre et 280 en août.

En août 2024, l'emploi intérimaire est en hausse par rapport au mois précédent : +1,1 %, contre -0,1 % au niveau régional.

L'emploi intérimaire augmente nettement dans l'industrie (+2,5 %) après une longue période de baisse. Il progresse plus légèrement dans le tertiaire (+0,6 %). En revanche, il se replie dans la construction (-3,5 %) et reste à un niveau bas.

Le nombre de DEFM en catégories A, B ou C est quasi stable en octobre 2024, contre +0,5 % au niveau régional. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans augmente : +0,3 %, contre +1,1 % au niveau régional.

En octobre 2024, les offres d'emploi collectées par France Travail augmentent par rapport au mois précédent. Elles sont supérieures de 3 % à leur niveau d'octobre 2023, après -12 % en septembre. Par comparaison, au niveau régional, les offres d'emploi sont inférieures de 7 % à leur niveau d'octobre 2023.

En septembre 2024, 11 270 personnes bénéficient du RSA, soit une baisse de 0,5 % par rapport au mois précédent (contre une stabilité au niveau régional). La tendance à la baisse depuis fin 2020 se stabilise. Le nombre de bénéficiaires reste inférieur de 2,8 % à son niveau de septembre 2023.

En octobre 2024, dans la Sarthe, 1 800 demandeurs d'emploi bénéficient de l'ASS, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits. Le nombre de bénéficiaires reste en hausse : +1,6 %, contre une stabilité au niveau régional.